

# Traitement de l'enquête nationale sur les associations culturelles employeuses

## Zoom sur les structures relevant de l'Afdas

Publication : avril 2026

Dans le cadre de son **étude sur les associations culturelles employeuses (ACE)**, Opale a constitué une base de référence dans laquelle environ **la moitié des structures sont adhérentes à l'Afdas**. Cette base a notamment permis de redresser les données de l'enquête.

Par ailleurs, parmi les **structures répondantes à l'enquête, 401 sont adhérentes à l'Afdas**. Cet effectif nous a semblé suffisamment significatif pour mener une analyse spécifique de cette sous-population, afin d'en identifier les principales caractéristiques et de les comparer à celles de l'ensemble des associations culturelles employeuses (ACE).

### Méthodologie et redressement des données

Les données de l'enquête ont été **redressées** pour l'ensemble des répondants à partir de quatre variables disponibles pour la population mère des **45 550 associations culturelles employeuses** identifiées en 2023. Ces variables permettent d'assurer la représentativité de l'échantillon selon plusieurs caractéristiques structurelles des associations :

- l'année de création de l'association (ancienneté) ;
- la tranche d'effectif salarié de l'association renseignée dans le fichier Sirene ;
- le code APE de l'association (activité principale) ;
- la taille de l'aire d'attraction de la ville dans laquelle l'association est localisée.

De la même manière, nous avons étudié la possibilité de **redresser les données des 401 répondantes adhérentes à l'Afdas**, afin qu'elles soient les plus représentatives possible de l'ensemble des associations culturelles employeuses affiliées à cet opérateur de compétences.

Avec l'appui de l'Afdas, il a été possible d'identifier, au sein de la population mère des **45 550 associations culturelles employeuses**, celles qui sont adhérentes à l'Afdas, soit environ la moitié du fichier (plus de 22 000 structures).

Cette identification a permis de caractériser la sous-population des associations adhérentes à l'Afdas au regard des quatre critères de redressement retenus pour l'étude, et d'appliquer une pondération aux 401 répondantes afin de rendre leurs résultats représentatifs de l'ensemble des associations culturelles employeuses adhérentes à l'Afdas<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Un redressement croisant les quatre variables aurait permis de rendre compte plus finement de la structure des profils, mais il aurait nécessité des effectifs suffisants dans chacune des cellules. Avec un échantillon de 401 répondants et 54 combinaisons possibles, un croisement complet aurait risqué de générer des pondérations instables. Le choix a donc été fait de privilégier un calage sur marges séparées pour le redressement des données.

## Comparaison des adhérents de l'Afdas à l'ensemble des associations culturelles employeuses

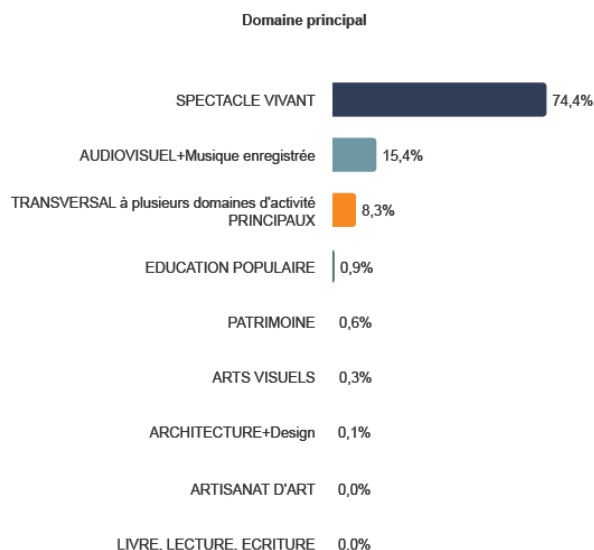
Afin d'identifier les caractéristiques propres aux associations culturelles employeuses adhérentes à l'Afdas, les réponses de cette sous-population (redressées) ont été comparées à celles de l'ensemble des associations culturelles employeuses ayant répondu à l'enquête (données redressées également).

Cette analyse permet de mettre en évidence plusieurs spécificités marquantes des associations culturelles employeuses relevant de l'Afdas.

Les résultats présentés dans les graphiques ci-dessous concernent uniquement les associations culturelles employeuses adhérentes à l'Afdas.

### 1. Un profil sectoriel très centré sur le spectacle vivant

Les associations adhérentes à l'Afdas se distinguent d'abord par leur répartition sectorielle. Alors que le spectacle vivant constitue le domaine principal d'activité de 66,6 % de l'ensemble des associations culturelles employeuses, cette proportion atteint 74,4 % parmi les adhérents à l'Afdas, soit près des trois quarts d'entre elles.

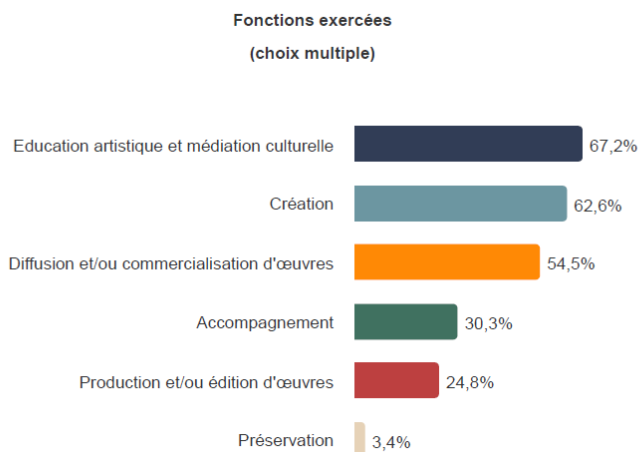


À l'inverse, les structures relevant de l'Afdas sont moins présentes dans certains domaines, notamment l'éducation populaire (0,9 % contre 6,6 % dans l'ensemble) ou les activités transversales à plusieurs domaines culturels (8,3 % contre 10,7 %).

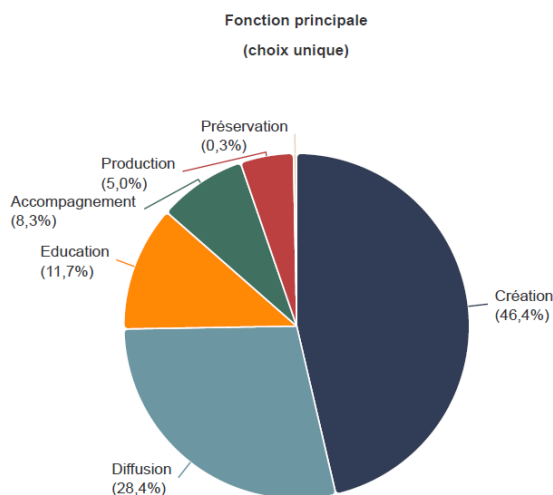
Ce résultat est révélateur de l'ancrage de l'Afdas dans les activités professionnelles relevant du spectacle vivant.

## 2. Une orientation forte vers la création et la diffusion

Les fonctions exercées par les associations adhérentes à l'Afdas confirment cette spécialisation sectorielle. Les activités de **création** sont déclarées par **62,6 % des structures**, contre **51,8 % dans l'ensemble des associations culturelles employeuses**, et celles de **diffusion** par **54,5 %**, contre **44,8 % dans l'ensemble**. À l'inverse, les activités d'éducation artistique et de médiation culturelle sont un peu moins présentes (**67,2 % contre 73,8 %**). Elles restent toutefois très fréquentes, puisqu'elles concernent plus des deux tiers de ces associations.



Cette orientation apparaît encore plus nettement lorsque l'on observe la fonction principale des structures. **46,4 % des associations adhérentes à l'Afdas déclarent la création comme fonction principale**, contre **37,5 % de l'ensemble des associations culturelles employeuses**. À l'inverse, l'éducation constitue la fonction principale de **28,5 % des associations culturelles employeuses**, mais de seulement **11,7 % des associations relevant de l'Afdas**.

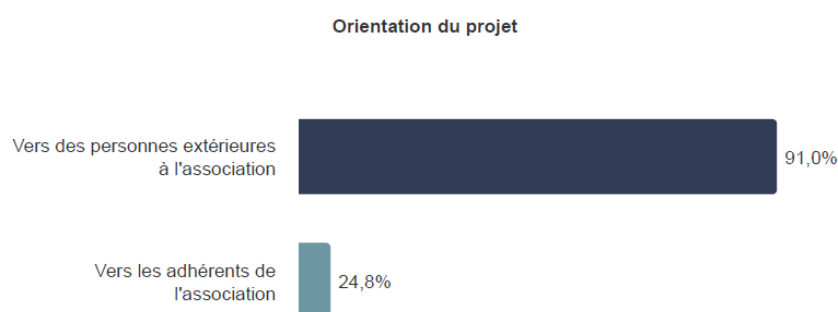


Les associations adhérentes à l'Afdas apparaissent ainsi davantage orientées vers des activités de création et de diffusion artistiques que vers des missions d'éducation ou de médiation culturelle.

### 3. Des structures tournées vers des publics extérieurs

Alors que **80,9 %** des **associations culturelles employeuses** déclarent orienter leur **projet vers des personnes extérieures à l'association**, cette proportion atteint **91,0 %** parmi les adhérents à l'Afdas. Cet écart reste toutefois limité, les associations Afdas étant, comme la majorité des associations culturelles employeuses, issues du spectacle vivant, un secteur tourné vers des publics extérieurs. À l'inverse, **24,8 %** des associations adhérentes à l'Afdas déclarent orienter leur **projet vers leurs propres adhérents**, contre **36,8 %** de l'ensemble des **associations culturelles employeuses**.

Cette orientation vers l'extérieur se retrouve également dans le nombre de participants touchés : les associations Afdas sont légèrement plus nombreuses à déclarer **10 000 participants ou plus** à leurs activités (**18,3 % contre 13,1 %** pour l'ensemble) et moins nombreuses dans la tranche **100 à 999 participants** (**25,7 % contre 34,7 %**). En revanche, elles développent des **actions à destination de publics spécifiques** dans des proportions **très proches** de l'ensemble des ACE (**77,6 % contre 78,4 %**), tout comme leurs **interventions en milieu scolaire** (**72,7 % contre 71 %**), ce qui témoigne d'un niveau d'engagement comparable en matière d'action culturelle.



Ces résultats traduisent un modèle associatif davantage tourné vers des publics extérieurs et vers des logiques de diffusion, plutôt que vers l'organisation d'activités principalement destinées aux membres de l'association.

### 4. Des structures plus petites et plus centrées sur les fondateurs

Les associations adhérentes à l'Afdas apparaissent comme des structures reposant sur des **équipes plus restreintes, souvent plus proches de leur noyau fondateur**.

En effet, le nombre médian<sup>2</sup> de personnes composant le noyau dur, c'est-à-dire les personnes sans lesquelles l'activité ne pourrait être assurée, est de **6 personnes** pour les associations Afdas, contre **7 personnes** pour l'ensemble des associations culturelles employeuses. Cet écart reste limité, mais la moyenne met en évidence une différence plus marquée (**8,7 pour les adhérents Afdas contre 11,3 pour l'ensemble**), suggérant des équipes globalement plus restreintes dans les associations Afdas.

Par ailleurs, **les fondateurs sont plus fréquemment présents dans le noyau dur des associations adhérentes à l'Afdas : 74,0 %** d'entre elles déclarent compter des fondateurs parmi les personnes

<sup>2</sup> Le nombre médian est la valeur qui partage une série de données en deux groupes égaux : 50 % des observations sont en dessous et 50 % au-dessus.

centrales dans leur fonctionnement, contre **65,7 %** dans l'ensemble des associations culturelles employeuses.

Le recours au  **bénévolat**  apparaît, lui,  **globalement proche de celui observé dans l'ensemble des associations culturelles employeuses** . Les associations adhérentes à l'Afdas comptent en  **moyenne 25,6 bénévoles** , contre 27,7 pour l'ensemble des ACE, dont  **6,2 bénévoles dirigeants**  contre 7,3, et  **19,0 bénévoles non dirigeants**  contre 19,8. Ces écarts limités suggèrent que la taille plus resserrée du noyau dur ne se traduit pas nécessairement par un moindre recours au bénévolat, mais plutôt par une concentration plus forte des responsabilités autour d'un nombre plus réduit de personnes centrales dans le fonctionnement de la structure.

**Ces éléments mettent en évidence des structures généralement plus resserrées, dans lesquelles le rôle des fondateurs demeure plus central dans la conduite des activités, sans que cela ne s'accompagne d'un recours sensiblement moindre au bénévolat.**

## **5. Des dynamiques collectives et partenariales proches de celles de l'ensemble des associations culturelles employeuses**

Malgré une structuration plus resserrée, les associations adhérentes à l'Afdas s'inscrivent dans des  **dynamiques collectives et partenariales comparables à celles de l'ensemble**  des associations culturelles employeuses.

Celles-ci apparaissent  **fortement intégrées dans des réseaux professionnels et territoriaux**  : elles sont en  **moyenne**  membres de  **2,1 organisations**  (équivalent à 2,0 pour l'ensemble des associations culturelles employeuses), et plus de la moitié d'entre elles ( **55,9 %** ) déclarent appartenir à  **plusieurs réseaux**  (50,3 % pour l'ensemble).

Elles développent également des  **pratiques de mutualisation très répandues** , dans des proportions proches de l'ensemble du secteur :  **84,4 %**  déclarent  **au moins une forme de mutualisation**  (contre 85,7 % pour l'ensemble). Ces pratiques prennent principalement la forme de partage d'informations (66,9 %), de prêt ou partage de matériel (51,6 %), de mise à disposition de locaux (43,7 %) ou encore de coréalisation de projets (39,9 %).

**La coopération constitue par ailleurs une dimension centrale de leur activité**  :  **96,2 %**  des associations adhérentes à l'Afdas déclarent avoir développé des partenariats en 2023 (contre 92,6 % pour l'ensemble). Ces coopérations concernent en premier lieu des acteurs du secteur culturel (86,5 %), mais aussi du secteur éducatif (65,9 %) ou de l'éducation populaire et des loisirs (56,8 %).

Enfin, ces structures présentent des  **modalités de gouvernance très proches de celles observées dans l'ensemble des associations culturelles employeuses** , avec une présence quasi systématique d'un bureau ou conseil d'administration ( **99,4 % contre 99,2 %** ) et une organisation des instances dirigeantes comparable.

**Malgré des équipes plus resserrées et un ancrage fort du noyau fondateur, les associations adhérentes à l'Afdas s'inscrivent pleinement dans des logiques de coopération, de réseau et de mutualisation, caractéristiques du fonctionnement du spectacle vivant.**

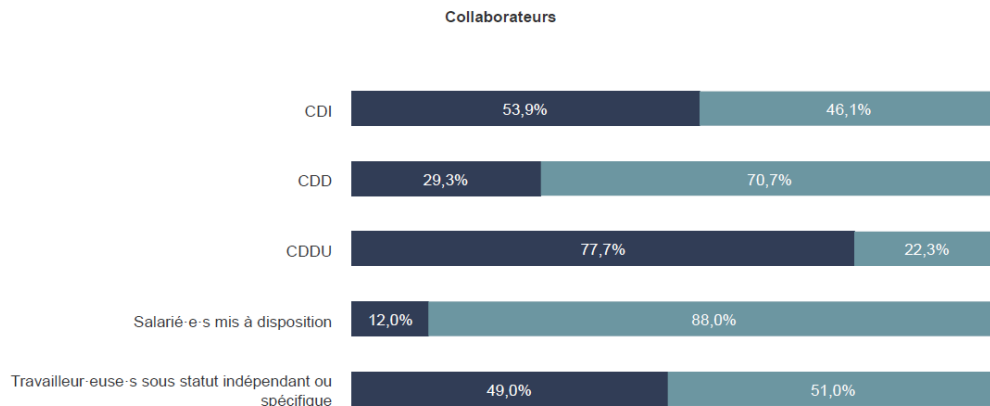
## 6. Un modèle d'emploi davantage structuré par l'intermittence

Les associations adhérentes à l'Afdas se caractérisent par un **modèle d'emploi plus intermittent et moins fondé sur l'emploi permanent**, en lien avec leur forte présence dans le spectacle vivant.

En effet, **53,9 %** des associations **Afdas** déclarent avoir eu des salariés en **CDI** en 2023, contre **60,1 %** de **l'ensemble** des associations culturelles employeuses. À l'inverse, le recours aux contrats à durée déterminée d'usage (**CDDU**), typique des activités organisées autour de projets artistiques ponctuels et circonscrits dans le temps, est nettement plus fréquent : **77,7 %** des associations adhérentes à l'**Afdas** y ont recours, contre **63,1 %** de **l'ensemble** des associations culturelles employeuses. Par ailleurs, **39,8 %** des associations **Afdas** déclarent n'avoir employé **ni CDI ni CDD** en 2023, contre **32,7 %** de **l'ensemble** des associations culturelles employeuses, ce qui traduit une présence plus fréquente de structures sans emploi permanent.

Le croisement avec la fonction principale met en évidence des différences marquées au sein même de cette sous-population des associations adhérentes à l'Afdas. Parmi les associations ayant la **diffusion comme fonction principale**, **78,1 %** déclarent avoir eu des **CDI** en 2023, contre seulement **30,1 %** parmi celles dont la fonction principale est la **création**. À l'inverse, le recours aux **CDDU** est quasi généralisé dans les structures de **création (94,8 %)**, alors qu'il concerne **60,8 %** des structures principalement orientées vers la **diffusion**. Ces écarts, statistiquement significatifs, montrent que les **formes d'emploi varient fortement selon les activités exercées**.

Ces éléments reflètent les caractéristiques désormais bien documentées de l'emploi dans le spectacle vivant : un secteur composé d'organisations souvent de petite taille, aux équipes à géométrie variable selon les projets, mais aussi traversé par des différences importantes selon la fonction principale des structures. Les associations centrées sur la création apparaissent davantage organisées autour de projets artistiques ponctuels et de formes d'emploi intermittentes, tandis que les structures de diffusion s'appuient plus souvent sur des emplois permanents.



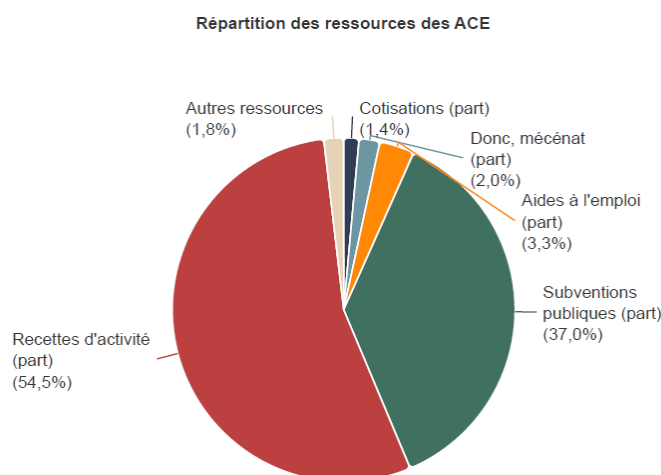
**Le modèle d'emploi apparaît ainsi fortement structuré par l'intermittence, caractéristique du spectacle vivant, tout en présentant des variations importantes selon les activités, entre des structures de création davantage organisées autour de projets ponctuels et des structures de diffusion plus souvent appuyées sur des emplois permanents.**

## 7. Un modèle économique davantage fondé sur les recettes d'activité

Les associations adhérentes à l'Afdas se caractérisent par **un modèle économique davantage alimenté par les recettes d'activité**.

En effet, les **recettes d'activité représentent 54,5 % des ressources** des associations Afdas, contre **48,4 %** pour l'ensemble des associations culturelles employeuses. Cet écart est particulièrement marqué parmi les associations ayant la **création comme fonction principale**, pour lesquelles les recettes d'activité représentent **63,4 %** des ressources ; il est plus modéré pour les structures de **production (51,8 %)** et de **diffusion (48,7 %)**.

À l'inverse, les **cotisations des membres occupent une place beaucoup plus marginale (1,4 % contre 6,8 %** pour l'ensemble). En revanche, la **part des subventions publiques est proche de la moyenne (37,0 % contre 37,8 %)**, indiquant que ces structures restent inscrites dans des logiques de financement public comparables à celles de l'ensemble du secteur.



Enfin, **les niveaux de budget des associations adhérentes à l'Afdas sont légèrement plus élevés que ceux observés dans l'ensemble du secteur**, avec un **budget moyen** d'environ **244 000 €** contre 227 000 €, et un **budget médian** d'environ **117 000 €** contre 105 000 €. Cet écart modéré peut notamment être mis en lien avec la présence plus importante de structures de diffusion parmi les adhérents à l'Afdas, ces dernières présentant généralement des budgets plus élevés.

**Le modèle économique des associations adhérentes à l'Afdas apparaît ainsi davantage porté par les recettes d'activité, en particulier dans les structures de création, tandis que leurs budgets légèrement plus élevés semblent notamment liés au poids plus important des structures de diffusion.**

## Conclusion

Dans l'ensemble, **les associations culturelles employeuses adhérentes à l'Afdas se distinguent par un profil fortement marqué par le spectacle vivant**. Cette spécialisation se traduit par une orientation plus affirmée vers la création et la diffusion artistiques, un ancrage plus important dans des logiques de relation à des publics extérieurs, ainsi que par un modèle d'emploi largement structuré par l'intermittence.

Ces structures apparaissent également comme des **organisations plus resserrées, dans lesquelles le rôle des fondateurs reste central, tout en étant pleinement inscrites dans des dynamiques de coopération, de réseau et de mutualisation** comparables à celles de l'ensemble des associations culturelles employeuses.

**Leur modèle économique, davantage appuyé sur les recettes d'activité**, en particulier pour les structures de création, et leurs **budgets légèrement plus élevés**, notamment en raison du poids des structures de diffusion, traduisent leur inscription dans des logiques de création et de diffusion artistique.

Pour autant, sur plusieurs dimensions (actions en direction de **publics spécifiques, partenariats, gouvernance, recours au bénévolat ou encore niveau de financement public**), les écarts avec l'ensemble des associations culturelles employeuses restent limités, témoignant d'un **socle de fonctionnement commun à l'échelle du secteur**.